

09 nov 2018 -18:23

Appartient à Conseil des ministres du 9 novembre 2018

Reconnaissance de la peste porcine africaine comme un incident imprévu

Sur proposition du ministre de l'Agriculture Denis Ducarme, le Conseil des ministres a reconnu la contamination par le virus de la peste porcine africaine (PPA) comme un incident imprévu.

La présence du virus de la PPA sur notre territoire constitue une urgence sanitaire, de bien-être animal et économique pour la filière porcine belge. L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) consacre un maximum de moyens afin de contrôler la situation et rétablir au plus vite, en préservant la santé du cheptel porcin et, par conséquent, de la faune sauvage, le fonctionnement de toute la filière et la confiance des consommateurs et de nos partenaires commerciaux.

En cas de crise, les mesures prises entraînent toujours des coûts opérationnels importants et imprévisibles. Pour y faire face, la loi du 9 décembre 2004 relative au financement de l'AFSCA a donné la possibilité au Roi de constituer une provision spécifique pour financer les coûts opérationnels liés à la gestion d'incidents imprévus dans la chaîne alimentaire. L'AFSCA souhaite donc pouvoir y recourir dans ce cadre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://ducarme.belgium.be/fr>